

A Sequedin, le vendredi 27 mai 2016.



Monsieur Yves DURAND
Député de la 11^e circonscription du Nord
351 avenue de Dunkerque
59160 LOMME.

Objet : Prime de surencombrement 2015.

Monsieur le Député,

Je viens vers vous afin d'attirer votre attention sur la situation du quartier maison d'arrêt de Sequedin au regard de la prime de surencombrement pour l'année 2015.
(Circulaire du 27 octobre 2015 relative au régime indemnitaire de l'ensemble des personnels des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire, de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire et du service de l'emploi pénitentiaire NOR : JUSK1528220C)

Une nouvelle fois, notre établissement fait l'objet d'un traitement différent des autres Centres pénitentiaires de France.

En effet, alors que les quartiers surencombrés de certains centres pénitentiaires sont clairement identifiés, et par conséquent inclus pour le versement de la prime de surencombrement 2015, le Centre Pénitentiaire de Lille-Loos-Sequedin est lui considéré comme une identité unique.

Hors, les chiffres de surencombrement des deux quartiers maison d'arrêt de Sequedin sont sans appel puisqu'ils sont supérieurs à 170% pour l'ensemble de l'année.

Mes courriers ,au Garde des sceaux et à la directrice de l'Administration Pénitentiaire, sont restés sans réponse.

C'est pourquoi, je vous sollicite afin que vous interveniez auprès du Garde des sceaux pour que cette injustice , envers les Personnels sequedinois qui subissent toute l'année cette surpopulation carcérale, soit réparée.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le SLP-FO du CP Lille
Sébastien CORSELIS.

Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIERE
du Centre Pénitentiaire de Lille-Loos-Sequedin
Chemin de la plaine BP 179 59482 Sequedin Cedex
Courriel : slpfo.cplille@gmail.com

SYNDICAT LOCAL PÉNITENTIAIRE FORCE OUVRIÈRE